

Saint-Valery-en-Caux

actu.fr du 15 septembre 2025

600 mots

Pédocriminalité : le procès à Rouen d'un surveillant accusé d'avoir transformé un internat en enfer

Une audience hors norme va être jugée au tribunal de Rouen (Seine-Maritime) mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025. Un surveillant est poursuivi pour avoir agressé 23 collégiens.



Le témoin de la scène a prévenu les gendarmes.

Mais quelle atmosphère régnait au sein du collège Jehan-le-Povremoyne, à Saint-Valery-en-Caux durant toute une année? Pendant l'année scolaire 2022-2023, un surveillant, Gaëtan*, 29 ans, est suspecté d'avoir agressé sexuellement de nombreux enfants. Des faits qui ont eu lieu lorsqu'il surveillait l'internat, la nuit. Le tribunal de Rouen (Seine-Maritime) va se pencher sur cette affaire hors norme de pédocriminalité mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025.

Le courage d'une surveillante

Il a fallu le courage d'une surveillante pour que l'affaire éclate. Le 24 mai 2023, celle-ci surprend Gaëtan en train de commettre des gestes déplacés sur un enfant. Il lui fait des bisous et le caresse. La surveillante a un réflexe, elle filme la scène et montre la vidéo au principal du collège.

D'après les informations recueillies par 76actu, le principal va demander à Gaëtan de démissionner. Ce que ce dernier va faire dès le 25 mai. À partir de là, mais surtout après le fait que la surveillante se soit présentée à la gendarmerie, le 9 juin, les signalements vont se multiplier. Et les conversations sur les réseaux sociaux des enfants vont être étudiées par la justice.

[«Je suis en colère»: une affaire de pédocriminalité hors-norme dans un collège, et un procès qui interroge](#)

Pêle-mêle, les enfants parlent de Gaëtan comme de quelqu'un de gentil, qui ramène des bonbons. Au sein du collège, c'est l'effroi qui prédomine. L'ensemble du personnel découvre les faits au moment de la divulgation de la vidéo de la surveillante. Ils décrivent Gaëtan comme quelqu'un « d'apprécié de tous » qui « s'entend bien avec tout le monde ».

Un système de récompense

Disponible, peut-être un peu trop proche des enfants, mais serviable. Au fil des auditions, les enquêteurs vont découvrir que le gentil surveillant se transforme en posant des questions « déplacées » aux enfants, et en mettant sa main dans le caleçon des jeunes garçons à l'internat. Différentes vidéos sont exploitées et mettent en évidence un comportement malsain avec les enfants.

L'affaire devient publique lorsque des parents sont enfin mis au courant le 12 juin 2023. Un traumatisme, se souvient Sandrine*, la mère d'une des victimes, qui revoit ce jour de juin avec son fils en pleurs, à l'infirmerie. De fil en aiguille, les gendarmes vont découvrir l'ampleur du système mis en place par Gaëtan. Vingt-trois enfants affirment avoir été victimes d'attouchements de la part du surveillant.

En détention provisoire

Des déclarations qui glacent le sang. Gaëtan a notamment forcé à plusieurs reprises deux garçons à effectuer des fellations l'un sur l'autre. D'après les témoignages des victimes, il se rendait aussi dans les lits de certains collégiens pour les encourager à se masturber en échange de friandises. Des centaines de messages sur le réseau social Snapchat sont exhumées. Ils mettent en évidence une relation totalement dysfonctionnelle entre Gaëtan et les

jeunes collégiens.

Lors de la perquisition au mois de juillet du domicile de Gaëtan, les policiers découvrent des boîtes de bonbon, mais rien qui ne permette de mettre en évidence les différentes agressions dont il est accusé. Placé en détention provisoire, selon nos informations, il n'a reconnu qu'une partie des faits. Il verra son audience au tribunal correctionnel de Rouen pour complicité de viol, corruption de mineur et agression sexuelle, se tenir mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025.

Suivez l'actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

*Le prénom a été modifié